

« TRAVAILLEURS DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS » (Karl Marx)

# Lutte ouvrière

Île de La Réunion

Bi-mensuel de Lutte ouvrière N° 143 UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Supplément au journal Lutte ouvrière N° 2862 - Prix : 1€

## *Éditorial*

**Dire non à tous les reculs !**

**Fraude sociale : les voleurs sont les patrons**

*Page 5*

**Suppression du bureau de Poste de Hellbourg : le gouvernement proche... des banques !**

*Page 7*

**Carenco veut redonner du pouvoir d'achat...aux capitalistes**

*Page 8*

**Immigration : Darmanin accentue sa traque des étrangers**

*Page 10*

## *Sénégal*

**Manifestations, répression et silence à Paris**

*Page 12*



## Dire non à tous les reculs !

L'intersyndicale appelait à se mobiliser le 6 juin contre le recul à 64 ans de l'âge de la retraite. Comme ils l'avaient massivement fait le 1er mai, de nombreux travailleurs ont répondu présent pour affirmer que leur opposition restait intacte. Ils ont montré que ce recul ne passe pas et ne passera jamais.

Ceux qui ont manifesté ont aussi affirmé qu'ils ne se résignaient pas à voir leurs conditions de vie se dégrader, qu'ils n'acceptaient pas les bas salaires et la flambée des prix, ce racket imposé par les grands groupes capitalistes.

Pour diviser le monde du travail, uni dans l'opposition aux 64 ans, le gouvernement ressort les vieilles ficelles : un projet de loi contre les bénéficiaires du RSA, un autre sur l'immigration. Cela aussi doit être dénoncé !

Faire passer les allocataires du RSA pour des gens qui ne veulent pas travailler est répugnant. Combien sont des ouvriers devenus invalides, combien d'autres ont été licenciés ou vivent dans des régions ravagées par le chômage ? Combien de femmes n'ont pas d'autre possibilité que de vivre avec cette aumône de 600 euros parce qu'elles s'occupent 24 heures sur 24 d'un enfant handicapé ou d'un parent malade ? Ce sont ces travailleurs-là, rejetés ou blessés par la course au profit et abandonnés par l'État, que le gouvernement insulte et menace d'une suspension de leur allocation !

Le mépris gouvernemental est doublé d'une bonne dose d'hypocrisie quand Darmanin menace de durcir les conditions de régularisation des sans-papiers, de limiter les visas et, même, de supprimer le droit au regroupement familial. Aucune entreprise, aucune usine, aucun chantier, aucun hôpital ou Ehpad ne fonctionnerait sans le travail quotidien de millions de travailleurs étrangers. Sans nos camarades de travail immigrés, le grand patronat manquerait de bras à exploiter.

Alors, ne laissons pas le champ libre au gouvernement, à ses mensonges et à sa démagogie antiouvrière ! Ne nous divisons pas ! Les seuls parasites, les plus grands voleurs et les plus grands assistés dans cette société sont du côté de la grande bourgeoisie ! Reprenons la parole pour affirmer, ensemble, nos intérêts de travailleurs.

Même si les dirigeants des confédérations syndicales ont choisi d'appeler à la grève la veille d'une énième péripétie parlementaire, il n'y avait rien à attendre de tout ce cirque. On le constate depuis janvier, les lois, les institutions et la Constitution sont taillées sur mesure pour que les gouvernements puissent faire adopter les mesures antiouvrières réclamées par le grand patronat. Aucun miracle ne viendra du Parlement.

Pour les confédérations syndicales, ce calendrier était sans doute un moyen de tourner la page en faisant passer la mobilisation au second plan. C'était aussi une façon de prouver à Macron leur respect des institutions et leur sens des responsabilités. Mais quels que soient les calculs des dirigeants syndicaux, ceux qui ont manifesté et fait grève le 6 juin ont pu affirmer les intérêts de leur classe sociale et montrer qu'ils ne se fiaient qu'à leurs propres forces pour inverser le cours des choses !

La mobilisation de ces derniers mois a fait ressortir une des richesses du monde du travail : la solidarité. Plus encore, les manifestations où nous nous sommes retrouvés à des centaines de milliers à travers le pays, tous secteurs et toutes professions confondus, public et privé, jeunes et moins jeunes, ont fait renaître la conscience de former un camp, une classe sociale, une force collective qui aspire à se faire respecter.

C'est un premier pas essentiel car les progrès de la société ne peuvent venir que de là. C'est ce qu'il faut entretenir en nous donnant les moyens de nous retrouver, de discuter, de prolonger la lutte.

C'est dans ces moments-là, aussi, que nous pouvons réfléchir en dehors des sentiers tracés par la bourgeoisie et réaliser l'ampleur du combat qui est devant nous. Car s'il n'y a aucune raison de se résigner à la retraite à 64 ans, aux bas salaires, à l'inflation, au recul de nos conditions de travail, il n'y a pas plus de raison de se résigner à l'exploitation et au capitalisme.

L'exploitation de l'homme par l'homme n'est pas une loi de la nature. Qu'il y ait des femmes et des hommes forcés de vendre leur force de travail et de se soumettre à un patron, à ses humeurs ou à ses carnets de commandes, n'est pas naturel. Que l'humanité soit divisée entre exploités et exploités, entre pays riches et pays pauvres, est le produit de l'histoire, l'histoire de la lutte des classes.

Cette lutte de classe est à mener aujourd'hui avec la conscience qu'il faudra, un jour, aller jusqu'au bout, jusqu'à notre émancipation totale, c'est-à-dire la fin de l'exploitation, le renversement de la domination de la bourgeoisie et de son système capitaliste.

## Prix : baisse... de la hausse !

Bruno Le Maire est satisfait. Il a tweeté « *une bonne nouvelle pour les consommateurs* », la prolongation jusqu'à la fin 2023 du « trimestre anti-inflation » qui devait finir le 15 juin. C'est donc reconnaître que l'inflation est loin de se calmer, et que les porte-monnaie des classes populaires sont de plus en plus plats.

« *Je salue l'engagement des distributeurs qui ont tous accepté* » de poursuivre leur panier à prix bloqués, ajoute le ministre, qui n'ignore évidemment pas l'effet nul de l'opération sur les dépenses, en particulier alimentaires, des clients. En contrepoint, il fronce le sourcil, menace les industriels qui ne renégocient pas leurs prix de les dénoncer en place publique avant la fin du mois.

Les Danone, Lactalis, Pernod-Ricard, Avril, Agrial et autres groupes

capitalistes de l'agroalimentaire ont dû trembler, tout en continuant à percevoir des profits en hausse, puisque, c'est un fait, nombre de matières premières ont vu leur prix baisser. C'est le cas notamment du coût du beurre et du fret maritime, qui auraient baissé respectivement de 60 % et de 80 %. Mais les prix continuent de grimper. L'inflation officielle, calculée par les organismes gouvernementaux, selon leurs critères bien différents des besoins réels de la population, a ralenti en mai, à 5,1 % sur les douze derniers mois, au lieu de 5,9 % en avril. La belle affaire ! Les prix alimentaires, eux, sont toujours en hausse de plus de 14 %, mais là aussi, il conviendrait de se réjouir du ralentissement de cette hausse !

Pour les économistes bourgeois, il n'est d'ailleurs pas question de calme

après la tempête et encore moins de baisse des prix. Dans la zone euro, d'après Christine Lagarde de la Banque centrale européenne, « *l'inflation n'a peut-être pas atteint son pic* ». Alors pas d'autre solution que de se battre pour exiger la hausse des salaires et leur indexation sur les prix, tous ensemble !



## Leurs excédents, nos déficits

Un article récent du quotidien économique Les Echos met en lumière un fait ressenti, ô combien lourdement, par la classe travailleuse : selon lui, les « marges » des industriels ont participé pour 2,8 % à l'inflation en France au premier trimestre.

Cette notion comptable cerne, en gros, le bénéfice qui revient aux entreprises une fois payés les salaires, directs et sous forme de cotisations sociales, et couverts leurs coûts de production. Ces marges plantureuses contribuent à la hausse des prix qui ronge les salaires, pensions et allocations, les seuls revenus de la majorité de ceux qui produisent tout dans la société.

Ainsi, il se trouve que, dans le secteur agroalimentaire où la hausse des prix caracole sur ses deux chiffres, à plus de 15 %, le « taux de marge » a grimpé à 48 % au premier trimestre 2023, alors qu'il n'était que

de 30 % deux ans plus tôt. Les patrons du secteur invoquent un rattrapage de la période où les matières premières ont flambé et où ils ont dû, disent-ils, resserrer leurs marges. Mais l'exemple du groupe Avril (Lesieur, Puget...) qui a vu augmenter son chiffre d'affaires de 32 % et son

« excédent net » de 45 % est parlant. En réclamant et en obtenant, de plus, des mesures de soutien gouvernementales, ces capitalistes-là n'ont pas cessé de faire leur beurre en vendant leur huile. Aux dépens de ceux qui tournent la baratte...

### PROCHAINES RENCONTRES AVEC LES MILITANTS DE LUTTE OUVRIÈRE

**MARCHÉ DE SAINT-ANDRÉ**  
**VENDREDI 16 JUIN de 8H30 à 10H00**

**PLACE PAUL VERGÈS À SAINT-DENIS**  
**SAMEDI 17 JUIN de 10H30 à 15H00**

**MARCHÉ DE SAINT-BENOÎT**  
**SAMEDI 24 JUIN de 8H30 à 10H00**

**MARCHÉ DE SAINT-PIERRE**  
**SAMEDI 1<sup>er</sup> JUILLET de 8H30 à 10H00**

## Les manifestations du 6 juin : “ On n’est pas résignés ” !

N’en déplaise à Macron qui voudrait tourner la page de la réforme des retraites, comme aux journalistes qui ont rabâché « la mobilisation est en baisse », le 6 juin des centaines de milliers de travailleurs ont tenu à manifester, parfois à faire grève, pour affirmer « les 64 ans, on n’en veut pas ». Cette 14e journée a démontré que les opposants à la réforme ne sont ni défaits ni résignés.

Bien sûr la loi a été promulguée et personne n’avait d’illusion sur la énième coupe portée au Parlement par le groupe LIOT qui a tourné comme on pouvait s’en douter à une pantalonnade. Depuis janvier, des millions de travailleurs ont constaté que les règles parlementaires sont taillées sur mesure pour permettre au pouvoir de passer des lois antiouvrière, même quand elles sont rejetées par la majorité de la population. Ceux qui ont tenu à battre une nouvelle fois le pavé n’avaient pas la naïveté de penser qu’un défilé de plus suffirait à faire céder Macron.

De leur côté, les chefs syndicaux ont du mal à cacher leur envie de retrouver les séances de discussion dans les salons feutrés des ministères. La veille, le 5 juin, ils ont rencontré les syndicats patronaux. Pour Laurent Berger, de la CFDT, « *le match est en train de se terminer* », « *c’était la dernière manifestation sur la question des retraites dans ce format-là* ». Quant à Sophie Binet, de la CGT, elle a réclamé « de vraies négociations » sur les salaires, l’égalité hommes-femmes ou encore les ordonnances Macron sur le Code du travail.

Alors que cet épisode se termine, la guerre sociale se poursuit et s’intensifie. Le patronat et ses serviteurs politiques sont à l’offensive, sur une multitude de sujets. Cette guerre de classe, les travailleurs ont les moyens de la gagner à condition de choisir le terrain où ils sont forts, en arrêtant la machine à profits des capitalistes, en se mobilisant en masse, par la grève, par-delà leurs corpora-

tions ou leurs statuts. En réclamant à cor et à cris « des négociations » et « le retour au dialogue social », et même appuyés par des journées d’action réussies, les chefs syndicaux ne préparent pas les travailleurs à gagner l’épreuve. Mais si la classe ouvrière prend confiance en ses propres forces et en sa capacité à se battre, les chances seront de son côté.



## Dettes publiques : une rente à vie pour les financiers

**À la fin du mois de mai, la crainte d’une dégradation de la note attribuée à la dette publique de la France par l’agence S&P Global (ex-Standard and Poor’s) a concentré l’attention des médias et des dirigeants politiques.**

Vendredi 2 juin, l’agence de notation S&P Global a finalement maintenu la note de la France au niveau « AA ». Bruno Le Maire, ministre de l’Économie, s’est immédiatement vanté de ce « signal positif » et de la « stratégie en matière de finances publiques » de son gouvernement. En effet, ces notes expriment aussi à quel point ce sont les marchés financiers qui font la politique d’un gouvernement. Fitch, une autre agence, avait dégradé la cote de crédit de la France d’un cran il y a quelques semaines, suscitant les protestations du même gouvernement. Fitch évoquait alors le climat de ten-

sion sociale en France, susceptible de rendre difficile le redressement des finances publiques. En clair, ces agences craignent qu’une possible contestation sociale, comme le mouvement contre la réforme des retraites, mette à mal la politique d’attaques des classes populaires de Macron. Loin d’être un indicateur économique neutre, les notes attribuées par ces agences de notation sont avant tout politiques.

Si l’annonce du 2 juin était à ce point attendue, c’est parce que les notes permettent aux financiers de décider à quels taux les États peuvent emprunter auprès des banques. Et donc de décider comment ces mêmes financiers pourront pomper l’argent public. Alors que la dette publique mondiale atteint des records, la hausse des taux d’intérêts rend le service de leur dette toujours plus lourd. En France, ce sont 53 milliards d’euros qui ont été déboursés en 2022,

soit une augmentation de 15 milliards d’euros en un an. Elle est la conséquence directe des milliards d’aides versés aux capitalistes, du Covid à la guerre en Ukraine, en passant par les subventions aux entreprises contre la hausse des coûts de l’énergie. Mais elle est remboursée par les classes populaires, à qui on serre la ceinture et qui voient les services publics se dégrader sous le coup des économies.

La dette publique représente ainsi une autre manne financière pour les capitalistes. Elle leur garantit une rente régulière. Cette dette est souvent invoquée pour justifier la politique d’économies menée par le gouvernement contre les conditions de vie et de travail des classes populaires. Ce mensonge est destiné à préserver la rançon prélevée par ces parasites sur l’ensemble des richesses produites par les travailleurs.

## Fraude sociale : les voleurs sont les patrons

Au nom de la lutte contre la fraude sociale ou fiscale, le gouvernement organise une campagne qui désigne les pauvres, les travailleurs, les immigrés comme des voleurs. Alors que le pillage des caisses publiques par la grande bourgeoisie s'opère en toute impunité et à une tout autre échelle.

Le gouvernement affirme par exemple vouloir contrôler davantage les arrêts de travail. Il devient difficile d'avoir une visite de médecin à domicile ou même de trouver un médecin traitant. Mais pour contrôler un travailleur en arrêt, des médecins sont et seront mobilisés !

La fusion carte d'identité-carte vitale est aussi avancée comme moyen de traquer les prêts de cartes vitales, en visant les travailleurs immigrés. Cette fraude, si elle existe, est insignifiante économiquement, mais le gouvernement pense que

cette démagogie chassant sur les terres du RN peut être rentable électoralement.

Les allocataires du RSA sont dans le collimateur à double titre. Gabriel Attal, ministre des Comptes publics, a promis de révérier leurs conditions de ressources comme pour les autres bénéficiaires d'allocations, et de les flicker en les intégrant au nouveau dispositif France Travail. En réalité, contrairement aux capitalistes qui ne laissent jamais échapper un centime d'argent public grâce à leurs conseillers fiscaux et à la bienveillance de l'État, les pauvres renoncent bien souvent à faire valoir leurs droits : dix milliards de prestations sociales par an ne sont pas versés, selon la Drees. Par exemple, un tiers des personnes qui seraient éligibles au RSA ne le réclament pas. Le contrôle renforcé et la menace de suspension du

RSA en cas de refus d'une activité de 15 à 20 heures hebdomadaires ne supprimeront pas un seul chômeur, mais permettront au patronat de faire pression à la baisse sur les salaires de tous.

La vraie fraude sociale, contrairement aux discours des médias et du gouvernement, n'est pas la fraude aux prestations sociales qui serait commise par les pauvres. D'après la Cour des comptes, elle consiste surtout en une fraude aux cotisations sociales, grâce au travail non déclaré par le patronat, qui avoisinerait les huit milliards d'euros.

Mais le sport favori de la bourgeoisie est en fait la fraude fiscale, d'un montant estimé de 80 à 100 milliards, avec la complicité totale des États et des politiciens de passage à leur tête.

## Les jeunes dans la galère !

Le gouvernement et le préfet de La Réunion se targuent d'avoir fait reculer le chômage. Ils nous expliquent que leur politique consiste à remettre les chômeurs, les jeunes au travail et que c'est en créant des richesses qu'ils vont mettre fin au chômage.

Las, une récente étude de l'Insee vient assombrir leur tableau enjolivé

de la situation sociale à La Réunion.

Ainsi en dix ans, la proportion de jeunes réunionnais autonomes à 29 ans (avec un emploi et un logement indépendant) n'a pas bougé. Elle n'est toujours que de 4 sur 10, loin derrière le chiffre de l'hexagone qui est de 7 sur 10, et bien que le nombre de jeunes diplômés ait fortement augmenté.

Ainsi l'étude montre qu'à diplôme égal, les jeunes mettent plus de temps à trouver un emploi qu'en 2011. À 29 ans, 77 % des jeunes diplômés du supérieur travaillent en 2019, soit 4 points de moins qu'en 2011. Par ailleurs, les jeunes emménagent plus tardivement que par le passé dans leur propre logement. À 23 ans, 42 % des jeunes disposent de leur propre logement, soit 5 points de moins qu'en 2011.

Une fois de plus le gouvernement ment. Il veut cacher la vérité et les causes de la dégradation des conditions de vie des familles de travailleurs et de leurs enfants.

La vérité, c'est que les emplois proposés à la jeunesse sont dans l'immense majorité des cas des emplois précaires et mal payés et que, de surcroît, la spéculation dans l'immobilier rend les appartements trop onéreux et donc inaccessibles aux bas salaires.

Or le gouvernement ne veut s'attaquer ni aux intérêts du patronat, ni aux capitalistes de l'immobilier.



## Influenceurs en ligne : l'arbre et la forêt

Le 1er juin, l'Assemblée et le Sénat ont adopté à l'unanimité une loi encadrant les pratiques commerciales des « influenceurs » sur Internet. Parfois suivis par des millions de personnes, ceux-ci sont utilisés par des entreprises comme panneaux publicitaires parlants.

Le texte de loi prétend essentiellement éviter les dérives dans le domaine de la santé, au nom de l'intérêt du public qui suit les influenceurs. Il interdit la promotion de la chirurgie esthétique ou de certaines pratiques telles que « l'abstention thérapeutique », qui consiste à refuser les médicaments. Concernant les produits addictifs, il applique la loi déjà en vigueur, en interdisant la publicité de la

nicotine comme le prévoit la loi Évin, et en cherchant à limiter les jeux de hasard aux majeurs. Avec tout de même l'exception notable de l'alcool : rien n'est prévu pour en interdire la publicité. Les producteurs et négociants de vin et de cognac peuvent se rassurer quant à la défense de leurs intérêts par les parlementaires de tous horizons.

Un des députés à l'initiative de cette loi, Arthur Delaporte (PS), s'est jeté des fleurs, déclarant : « *Les "influenceurs" existeront toujours mais sauront que la loi est là pour les punir.* » Mais, si quelques influenceurs ont effectivement un certain pouvoir de nuisance, ils ne font que refléter, en petit, les pratiques

commerciales mensongères que les multinationales utilisent depuis bien longtemps. L'affaire récente des moteurs Renault, où près de 1 800 personnes accusent le constructeur de tromperie et de mise en danger, est là pour le rappeler. La liste des scandales de la sorte, qui ont impliqué bon nombre de fleurons du CAC 40, tels que Sanofi et sa Depakine, nécessiterait plus de pages que ce journal n'en contient.

Ce ne sont pas les influenceurs qui fabriquent les produits, ni eux qui en tirent la plus grande part de profits. Mais justement, il n'est pas question pour les députés de s'attaquer au grand capital.

## In vino veritas... ! (dans le vin la vérité)

Dans son édition datée du 4 juin 2023, le journal de droite Le Figaro donne la parole au directeur des ventes chez Lavinia, un magasin de vins de luxe proche de l'Arc de Triomphe.

Il déclare : « *Ces millésimes qui n'ont pas de prix ne figurent même pas sur la carte. Tout juste leur nom est-il murmuré à l'oreille d'initiés dûment adoués. Ce sont des bou-*

*teilles qu'on cache ; on n'en parle pas beaucoup. On les réserve à la bonne clientèle.* » Entendre : pas à celle qui met du bling dans son vin ? Commande, sans même jeter un œil au menu, un Petrus à 7 000 euros, histoire d'épater la tablée ?

Et encore : « *Ne serait-ce que vendredi dernier, un duo a dépensé 10 000 euros pour quatre bouteilles dégustées sur place avec une planche*

*de fromage-charcuterie* ».

Voilà ce que peuvent s'offrir, « en toute simplicité », spéculateurs, gros actionnaires et patrons du CAC 40 pendant que les travailleurs s'échinent à gagner des salaires de misère !

Il serait temps de renverser la table !

## La pa moin lotèr !

Piqué au vif par les révélations parues dans la presse sur les bénéfices astronomiques réalisés par son entreprise, la CMA-CGM, Rodolphe Saadé, son PDG, a tenté de se disculper de sa responsabilité dans la hausse des prix en Outre-mer.

Pas gêné il est venu expliquer devant la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur le coût de la vie dans les Outre-mer que la part du fret maritime dans le prix des produits de consommation était minime... pas comme les bénéfices de

CMA-CGM qui ont atteint des sommets (25 milliards en 2022 et déjà 2 milliards au premier trimestre 2023) et qui ont été rendus possible par la multiplication du prix du conteneur jusqu'à 10 fois son prix avant l'épidémie de Covid !

Lui, comme les capitalistes de la distribution et de la production, se renvoient la balle en s'accusant mutuellement d'être responsables de la hausse des prix.

À ces rapaces, les travailleurs devraient exiger l'ouverture des livres de comptes de leurs entreprises et, en attendant, pour faire face à la vie chère, imposer que les salaires augmentent au même rythme que les prix !



## Suppression du bureau de Poste de Hellbourg : le gouvernement proche... des banques !

Fin mai, les habitants d'Hellbourg ont appris avec indignation la décision de la Poste de fermer l'agence postale de leur village. Cette mauvaise nouvelle fait suite à une autre, celle, toujours de la Poste, de supprimer le seul guichet à billet du lieu.

Lors de son récent passage à Salazie, à l'occasion de l'inauguration de la « Maison France Services » dans le cirque, après avoir pris bien soin d'éloigner toutes les personnes susceptibles de contester la politique de son gouvernement, la première ministre, Élisabeth Borne avait déclaré : « *Nous sommes là pour apporter des réponses et des solutions concrètes. (...) Depuis des décennies, on voyait les services publics s'éloigner, cette fois ils reviennent en proximité* ».

Les habitants de cet écart devront par conséquent descendre en centre ville à plusieurs kilomètres de là pour

effectuer leurs opérations bancaires et postales.

Ceux qui sont les plus lésés dans l'affaire sont les plus pauvres, les personnes âgées ou handicapées, ceux qui, pour des raisons financières ou de santé, ne peuvent pas se déplacer.

En effet le ticket de bus pour se rendre depuis Hellbourg au village de Salazie coûte deux euros, l'arrêt retour le double. Il faut compter en plus le temps perdu pour le déplacement et les attentes aux arrêts.

La raison de cette fermeture d'agence, la direction de la Poste l'a donnée. Celle-ci n'était, selon elle, « pas assez ren-

table »... et foin de ce que devront subir les habitants d'Hellbourg et mêmes les touristes !

Plus les représentants de l'État parlent de proximité avec la population, plus ils tiennent celle-ci à bonne distance et plus les services publics se restreignent comme peau de chagrin !



## Mépris des anciens !

Gramoun Francis est un ouvrier agricole à la retraite âgé de 91 ans. Il a travaillé toute sa vie dans les bitatons du quartier de Bellevue à Sainte-Suzanne.

La case en bois sous tôle qu'il a toujours occupée est en si mauvais état qu'elle est devenue dangereuse et invivable. Il a donc demandé aux services de la mairie une aide pour la réparer et la sécuriser. Mais il s'est vu opposer une fin de non recevoir au

prétexte que son terrain serait situé en zone rouge au Plan de Prévention des Risques d'Inondation. Il s'est alors tourné vers les services du Conseil général spécialisés dans l'amélioration de l'habitat et a eu droit au même refus.

Il s'est cependant révélé par la suite qu'une partie seulement de son terrain était concernée par cette classification et que donc une case plus solide pourrait être construite sans

problème sur la partie non concernée par le risque d'inondation. Les élus continuent cependant à faire la sourde oreille.

Voilà qui jette une lumière crue sur le vide de leurs discours apitoyés et alarmistes sur le sort des gramouns en difficulté et sur les risques climatiques auxquels sont et seront de plus en plus confrontés les plus pauvres d'entre eux.

## La couleuvre des éloges funèbres

À l'occasion du décès du patron de LeO de Salazie (production industrielle d'oeufs), l'Association (patronale) réunionnaise des anciens responsables agricoles (Ardara) a salué la mémoire du « *cofondateur de la filière agricole et oeufs* » et a déclaré que c'était « *une grande perte pour le monde agricole* ».

À sa suite, le président du Conseil général, Cyrille Melchior a salué « *un homme de profonde conviction* » et,

pour ne pas être en reste, le député Nupes Jean-Hugues Ratenon a déclaré « *avoir appris avec tristesse le décès de Maximin Maillot, un homme investi dans le développement économique de l'île* ».

Dans toutes ces déclarations, pas un mot sur le sort des dizaines d'ouvrières et d'ouvriers de cette entreprise ayant trimé jusqu'à aujourd'hui pour le Smic, travaillant parfois sept jours sur sept, voire au noir et per-

dant parfois leur vie à la gagner.

Pas un mot sur les véritables artisans de cette « *belle réussite économique* »... qui n'en ont pas vu la couleur et qui, après des dizaines d'années de dur labeur, se demandent de quoi leur avenir sera fait, s'ils pourront encore compter sur leurs emplois et leurs salaires pour vivre !

## En bus ou en voiture, ils nous roulent !

La Cinor a décidé d'augmenter les tickets et abonnements Citalis de 15 à 40 % au 15 mai dernier.

Citalis déclare qu'elle reste la compagnie qui reste la moins chère de l'île. Voilà un argument qui risque de faire grincer des dents ceux qui ont déjà du mal à payer leurs déplacements en transports en commun.

À titre d'exemple le simple ticket passe de 1,30 € à 1,60 €. L'abonnement jeune hebdo est supprimé.

Reste l'abonnement jeune mensuel qui passe de 10 à 14 € ! Quant au paye mensuel son prix passe de 30 à 35 € !

Encore un coup de canif dans le pouvoir d'achat des jeunes et des travailleurs !



Thierry Caro

## Carenco veut redonner du pouvoir d'achat...aux capitalistes

Le ministre délégué à l'Outre-mer Jean-François Carenco voudrait s'attaquer à la vie chère qui « pourrait la vie des ultramarins ».

Le ministre va-t-il obliger les patrons à augmenter les salaires des travailleurs de manière substantielle ? Ou bien l'État va-t-il relever le traitement des fonctionnaires ?

Que nenni.

Carenco va proposer à la commission d'enquête de l'Assemblée nationale, sur le coût de la vie, la transformation des territoires

d'Outre-mer en zones franches globales, autrement dit, encore plus de baisse d'impôt pour les entreprises...

L'argument du ministre est toujours le même baratin sur les aides aux capitalistes qui génèreraient de la valeur et donc des emplois.

Cela fait des décennies que les gouvernements qui se succèdent pillent les caisses de l'État pour offrir des cadeaux au patronat avec le résultat que l'on connaît : celui-ci empoche l'argent mais point d'embauches en retour. Pire, les entre-

prises continuent de licencier à tour de bras, précarisent les emplois et payent le moins possible les travailleurs.

C'est le fonctionnement normal du système capitaliste où la recherche du profit étouffe ceux qui produisent les richesses et font fonctionner la société. Dans ce contexte les profiteurs de l'exploitation ont le soutien sans faille de tous les politiciens.

## Gaz "vert" : recyclage capitaliste

TotalEnergies a annoncé le 31 mai la construction d'une usine de fabrication de gaz de synthèse aux États-Unis, en collaboration avec l'entreprise belge TES. Le procédé est présenté comme neutre en carbone, ce qui serait une première pour du gaz.

Au-delà de l'opération de communication, ce projet illustre surtout comment les grandes entreprises se servent de la transition énergétique pour faire des profits.

L'usine fabriquerait du méthane à partir d'hydrogène et de dioxyde de carbone puisé dans l'atmosphère. Ce méthane de synthèse serait ensuite envoyé dans les canaux de transport utilisés habituellement pour le gaz fossile. Au bout, sa combustion, par l'industrie ou par les cuisinières domestiques, rejetterait dans l'atmo-

sphère autant de dioxyde de carbone que celui nécessaire à sa fabrication. L'hydrogène, lui, serait obtenu à partir d'eau par électrolyse, procédé très énergivore, une des raisons pour lesquelles la pile à hydrogène peine à percer. Mais TotalEnergies proclame que toute l'énergie nécessaire à la fabrication d'hydrogène serait fournie par des panneaux solaires. D'où la nouveauté, ainsi que l'annonce de la neutralité carbone du procédé.

C'est mettre de côté la pollution liée à la fabrication des panneaux solaires, ainsi que celle liée à la liquéfaction du méthane, qui doit être transporté à -162°C et nécessite de lourdes infrastructures, en particulier les terminaux méthaniers actuellement en construction en Europe... pour le gaz de schiste américain. Mais ce ne sont évidemment pas les

préoccupations écologiques qui guident TotalEnergies. Comment d'ailleurs le croire, quand on voit le reste de son activité, dont le projet EACOP en Ouganda et en Tanzanie, l'un des plus polluants au monde ? Si la multinationale veut installer son usine aux États-Unis, c'est pour profiter des subventions massives octroyées par le gouvernement Biden au travers du programme Inflation Réduction Act. Elles sont si élevées qu'elles compenseraient le coût de production de méthane de synthèse, environ trois fois plus élevé que celui du gaz naturel, qui est simplement puisé dans le sol. La différence sera donc payée par la population américaine, lorsque le gouvernement lui présentera la note.



## Plastiques : pollution mondiale, inaction des gouvernements

Une conférence internationale, regroupant les délégations de 175 pays ainsi que 1 500 scientifiques, représentants des associations et de l'industrie, s'est tenu à Paris jusqu'au 2 juin pour discuter de la pollution plastique à l'échelle mondiale.

Il y a en effet de quoi s'inquiéter : on retrouve des déchets plastiques, à différents stades de décomposition, depuis les océans jusqu'aux sommets des montagnes. De nombreuses molécules chimiques sont issues de cette décomposition, dont 3 200 sont jugées extrêmement préoccupantes pour la santé humaine et animale, tels les phtalates, bisphénols, PCB et autres PFAS, « polluants éternels ». Elles ont des effets biologiques menant à des cancers, des perturbations du système endocrinien, des naissances prématurées, de l'infertilité, de l'obésité, des maladies cardio-vasculaires...

Le gouvernement français n'est pas avare de déclarations vertueuses, se plaçant dans le camp des États qui

seraient des défenseurs de l'environnement, contre les méchants, États-Unis, Chine et Arabie saoudite, qui seraient les pollueurs à convaincre. On peut ainsi entendre Christophe Béchu, le ministre de la Transition écologique totalement impuissant en France, vanter la « diplomatie environnementale » qui rentrerait dans une « phase cruciale ». L'exemple à suivre serait celui de l'accord de Paris sur le climat en 2015 à la COP 21.

Or précisément cet accord, célébré en grande pompe à l'époque, n'a mené à aucune réduction des émissions de gaz à effet de serre. Sept ans plus tard, le gouvernement français en est réduit à envisager un réchauffement de 4°C à l'horizon 2100, dangereusement loin de la cible « bien en dessous de 2°C ».

La négociation actuelle sur la limitation des plastiques est prévue pour aboutir au mieux fin 2024. L'obstacle principal à cette réduction ce sont les forces du marché, c'est-à-dire les intérêts des capitalistes, auxquels aucun gouvernement n'a l'intention d'imposer quoi que ce

soit.

La production mondiale de plastiques a doublé entre 2000 et 2020. Elle pourrait encore tripler d'ici 2060. Les 8 milliards de tonnes de déchets plastiques qui se sont accumulés, équivalant à une pellicule d'un demi-centimètre qui entourerait l'ensemble du globe terrestre, promettent donc de grossir.



## Pétroliers fantômes : marché noir pour l'or noir

Le 2 mai un pétrolier prenait feu à l'entrée du détroit de Singapour. Trois marins y ont laissé la vie. C'était un navire mystérieux, qui avait changé quatre fois de pavillon, de nom et de propriétaire ces deux dernières années.

Vieux, mal entretenu, pas assuré, ce navire avait chargé du pétrole en Chine et attendait une destination.

C'était l'un des pétroliers fantômes qui assurent de par le monde le transport de l'or noir extrait des pays sous embargo. C'est le cas de l'Iran et du Venezuela depuis des années, de la Russie depuis le début de la guerre en Ukraine. Car, embargo ou pas, leur pétrole s'achète et se vend. Il faut seulement en dissimuler l'origine, soit en le faisant transiter et éventuellement transformer par un pays tiers, soit en le transbordant en

pleine mer, d'un bateau à l'autre. Des petits pétroliers venant par exemple des ports russes de la Baltique jusqu'à Gibraltar transfèrent ainsi leur cargaison dans des grands pétroliers à destination de l'Asie. La manœuvre est si connue et si visible que le gouvernement espagnol craint un accident et une marée noire.

L'AIS, le service électronique obligatoire qui donne la position, le cap, la vitesse, etc. de tous les navires de commerce, signale de nombreuses coupures de signal sur les pétroliers, indiquant des opérations clandestines. Les services portuaires voient passer des cargaisons de provenance inconnue, mais qui sont tout de même débarquées. Ce ne sont pas de petites quantités puisque, de l'aveu du ministre espagnol, ce sont ces livraisons qui ont permis la baisse

du prix de l'essence en Espagne.

L'Union européenne parle désormais d'interdire l'entrée de ses ports aux pétroliers clandestins, détrompant ceux qui croyaient que l'Europe dite démocratique ne connaissait plus les bateaux fantômes. Mais on ne trafique pas par pétroliers entiers comme on le fait pour quelques litres d'eau-de-vie et les États modernes sont parfaitement à même de savoir tout ce qui se passe en haute mer. En fait, la circulation clandestine de pétrole ne les dérange absolument pas puisque seuls des marins sans papiers y risquent leur peau et des armateurs véreux leurs navires. Et si tout cela finit par des marées noires, c'est « après eux le déluge ».

## Immigration : Darmanin accentue sa traque des étrangers

Depuis le 1er avril 2023, sur décision du ministre de l'Intérieur Gérard Darmanin, une nouvelle brigade intitulée « groupe de recherche pour l'exécution des mesures d'éloignement » (GRE) patrouille dans l'île pour débusquer les étrangers en situation irrégulière et les expulser du territoire.

Ainsi, chaque personne sous OQTF (Obligation de quitter le territoire français) ou ne disposant pas d'un titre de séjour en bonne et due forme est traquée par cette police en lien avec la police des frontières (PAF), puis mise en centre de rétention administrative à l'aéroport avant d'être renvoyée dans son pays d'origine.

Travailleurs, étudiants, Sri-Lankais, Mauriciens, Comoriens, etc. tout le monde est dans le viseur de ces traqueurs qui n'hésitent pas à s'asseoir sur la loi pour parvenir à leurs fins.

En effet, les associations d'aide aux étrangers et des avocats dénoncent des « pratiques de cow-boys » et des méthodes d'interpellation « particulières » et « illégales » (Le Quotidien du 6 juin 2023). Selon eux, ces policiers interpellent les personnes dans la rue ou à leur domicile en se faisant passer pour des agents de la Poste.



Depuis l'entrée en vigueur de cette décision de Darmanin, le nombre d'arrestations a cru: 15 placements en détention ont été effectués contre 12 en 2022.

En annonçant les grandes lignes de son projet de loi immigration, Darmanin a promis encore plus de fermeté à l'égard des étrangers.

Eh bien, avant même la présentation du projet de loi à l'Assemblée prévue en juillet, on a un aperçu de la poigne de fer que le gouvernement abat sur les étrangers.

L'objectif du chasseur Darmanin est de rallier à sa cause la droite et l'extrême droite et pourquoi pas

même certains politiciens de gauche en mal de patriotisme...

De surcroît le premier flic de France et son patron à l'Élysée, à l'instar du RN, veulent diviser les travailleurs entre-eux ; entre français d'un côté, étrangers de l'autre ; entre ceux qui sont privés d'emplois et ceux qui travaillent ; entre fonctionnaires et travailleurs du privé ; entre hommes et femmes, etc.

Ne tombons pas dans ce piège. Nous tous travailleurs, formons une seule et même classe sociale. Les seuls étrangers sont les capitalistes et leurs serviteurs zélés qui nous pourrissent la vie !

## Immigration : surenchères xénophobes

Des macronistes à LR, tous s'agitent sur le thème de l'immigration. Après le projet de loi de Darmanin visant à se rallier les voix de la droite, voire de l'extrême droite, la surenchère sévit dans ce petit monde politique.

Mercredi 7 juin à l'Assemblée, une députée Les Républicains devait proposer une résolution pour débattre de l'aide médicale d'État (AME), qui accorde l'accès aux soins gratuits aux étrangers en situation irrégulière résidant en France depuis au moins trois mois. Il s'agirait selon la députée d'éviter « le dérapage du coût de la couverture santé des étrangers ».

Faut-il supprimer l'AME ? la restreindre aux soins urgents ? Et voilà relancé un débat propice à toutes les idées anti-immigrés, avec des arguments cent fois utilisés par l'extrême droite.

Évidemment, le premier mérite de ce genre d'attaque a été, pour le groupe Les Républicains, de susciter des remous parmi les députés macronistes et leurs satellites, entre pro et anti-réforme de l'AME.

Bien sûr, Darmanin, le ministre de l'Intérieur dont les troupes s'illustrent à Mayotte contre les migrants, s'est dit ouvert à une telle discussion. Édouard Philippe, ex-Premier mi-

nistre de Macron, a trouvé bon d'attaquer l'accord de 1968 avec l'Algérie car il serait trop favorable, selon lui, aux ressortissants de ce pays qui souhaitent venir en France, parlant « d'une immigration du fait accompli », sous-entendue non maîtrisée.

Tout est bon pour attirer l'attention, quitte à patauger dans le marécage des clichés les plus éculés, pour capitaliser au profit de l'un ou l'autre des partis de droite classique ou macroniste les voix des racistes, des nostalgiques de l'Algérie française à l'Assemblée ou dans le pays.

## Colonialisme : Alger 1957, les disparitions forcées

**Lors de la fête de Lutte ouvrière, l'historien Fabrice Riceputi est venu présenter l'enquête qu'il mène avec sa collègue Malika Rahal sur les disparitions forcées à Alger en 1957.**

En janvier 1957, les parachutistes se voient confier les pouvoirs de police à Alger, avec pour mission d'y démanteler le FLN. Celui-ci, dans le cadre de la guerre pour l'indépendance de l'Algérie, vient de décider d'organiser une grève générale de huit jours. L'État français veut à tout prix éviter cette mobilisation. Dirigée à Alger par le général Massu, avec le soutien du gouvernement du socialiste Guy Mollet, l'armée adopte pour méthode l'enlèvement des suspects, la torture systématique pour leur arracher des renseignements, parfois le viol, et souvent l'exécution et la disparition des corps. Des dizaines de

lieux de torture et de détention sont constitués. Si certains détenus sont relâchés, 3 000 à 8 000 sont exécutés sommairement. Ce qu'on appelle « bataille d'Alger » n'a en fait rien d'une bataille entre deux belligérants mais tout d'une répression immense et féroce.

L'armée nie les exécutions, la torture et jusqu'aux arrestations et jusqu'à présent l'État français n'a reconnu que deux assassinats : en 2018, il a admis celui du mathématicien communiste Maurice Audin, qui avait fait l'objet d'une longue campagne menée notamment par sa famille ; puis, en 2021, celui de l'avocat Ali Boumendjel, dont l'exécution sommaire avait été déguisée en suicide.

Les responsables militaires (Massu, Bigeard...), ces « Klaus Barbie français », ont poursuivi leur carrière,

ont été décorés et couverts d'honneurs, et s'ils sont aujourd'hui décédés, des rues portent leur nom et des statues leur sont parfois dédiées. Le lieutenant parachutiste tortionnaire Jean-Marie Le Pen a fait la carrière politique que l'on sait. Quant aux ministres qui les ont couverts, ils ont également poursuivi leur carrière, à l'instar de Gaston Defferre, de Jacques Chaban-Delmas ou de François Mitterrand.

Ce bilan des sévices de l'armée française dans la seule ville d'Alger au cours de cette année 1957, et la dénonciation du silence de l'État français, qui n'est pourtant jamais avare de leçons sur la « démocratie » et les « droits de l'homme », sont un rappel salutaire de cette action criminelle.

## DANS LES ENTREPRISES

### Saint-André : les auxiliaires de crèche de Marmay and Co en grève

Marmay and Co a été créée il y a dix ans. Elle compte à ce jour 7 crèches et emploie 32 salariées.

Mais son patron, bien que financé généreusement par la CAF et les parents, a accumulé 700 000 d'euros de dettes, en particulier auprès des organismes de protection sociale des salariées. C'est pourquoi le tribunal de Commerce a décidé de le convoquer mercredi 24 mai 2023 pour décider soit de la liquidation de son entreprise, soit de son redressement judiciaire.

Ce jour-là, seuls les membres du CSE ont pu entrer et assister à l'audience, bien que d'autres salariées fussent présentes pour savoir quelle décision la justice allait prendre concernant leur avenir.

À l'issue de cette audience, le président du tribunal a décidé d'accorder encore 3 mois à ce patron pour pré-

senter un plan de remboursement des dettes de l'entreprise ou de trouver un éventuel repreneur au cas où il échouerait. La date du 30 août 2023 a été fixée pour faire le point sur l'évolution de la situation.

Le président du tribunal a aussi fait injonction au patron de payer ses salariées à temps.

Une déléguée du CSE a d'ailleurs, pour ce faire, récupéré les RIB de toutes les salariées et les a remis au cabinet d'études du mandataire judiciaire chargé de payer ces travailleuses au plus tard la semaine suivante.

Constatant que leurs salaires n'étaient toujours pas versés mercredi 7 juin, la totalité des auxiliaires de puériculture de Marmay and Co décidaient de se mettre en grève illimitée à partir du 8 juin et de se regrouper pour manifester leur colère devant les

crèches de l'avenue de Bourbon à Saint-André.

Déterminées à se faire respecter, elles ont exigé le paiement immédiat de leur salaire de mai et dénoncé le manque d'informations, le manque de sérieux et le mépris affiché par leur direction à leur rencontre.

S'il y a quelque chose à liquider dans le domaine de la petite enfance, c'est bien les prédateurs patronaux, mais en aucun cas les emplois si indispensables aux parents qui travaillent et aux enfants qui ont besoin d'être pris en charge dans les meilleures conditions et en toute sécurité !

La grève a été suspendue après qu'elles ont obtenu le versement du salaire de mai... et de juin !

Leur grève a payé !

## SÉNÉGAL

### Manifestations, répression et silence à Paris

Au Sénégal, les forces de répression ont tué quinze manifestants et arrêté 500 personnes lors des manifestations qui ont suivi la condamnation à deux ans de prison d'Ousmane Sonko, le principal rival de l'actuel président, Macky Sall.

Ousmane Sonko jouit d'une grande popularité, en particulier dans la jeunesse. Alors qu'il était un haut fonctionnaire de l'Inspection générale des impôts, il avait en 2016 dénoncé les malversations financières du chef de l'État et de son frère, ce qui lui valut d'être radié. Il entama alors une carrière politique, fut élu député en 2017 et arriva troisième à l'élection présidentielle de 2019, avec 15 % des voix. Son parti, le Pastef-les patriotes (Patriotes du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité) dénonce, outre le règne de la corruption, le pillage de l'économie sénégalaise par l'impérialisme français.

Macky Sall, qui brigue un troisième mandat, se sent menacé par Ousmane Sonko dans la course à l'élection présidentielle programmée dans dix mois, et tente de l'évincer par tous les moyens. À l'issue du procès qui vient d'avoir lieu, l'accusation initiale de viol n'a pas été retenue, mais Ousmane Sonko a été condamné à deux ans de prison pour « corruption de la jeunesse », ce qui suffit à le rendre inéligible en 2024. Les manifestants sont alors à nouveau descendus dans la rue et ont dû y affronter les forces de répression, notamment dans la capitale, Dakar, et à Ziguinchor, la ville dont il est



Zohra Bensemra Reuters

maire.

Dakar, le 3 juin

La situation dramatique au Sénégal alimente la colère de la population, dont une partie voit dans Ousmane Sonko une issue. La misère rend encore plus indécentes les manœuvres du président pour s'accrocher au pouvoir. Aujourd'hui, le pouvoir craint que la colère, partie des partisans de Sonko et de la jeunesse, s'étende à toute la population, et il n'hésite pas à tuer pour l'éviter, tant la situation est explosive.

Cette crainte est aussi celle des dirigeants de l'impérialisme français, qui conserve au Sénégal une base et des militaires. L'impérialisme craint que comme au Mali, si Macky Sall s'accroche au pouvoir, il ne se fasse évincer en même temps que lui. Macron estime donc que mieux vaudrait convaincre Macky Sall de ne pas se représenter.

Les travailleurs du Sénégal ont réagi contre les manœuvres du pouvoir en affirmant leur soutien à Ousmane Sonko, mais ils n'ont pas de salut à attendre d'un homme providentiel, quel qu'il soit. Ils devront d'abord se fier à leur propre capacité d'organisation.

#### ABONNEMENT

**12 mois : 20 € / 6 mois : 12 €**  
Je souhaite m'abonner au journal *Lutte ouvrière - Île de La Réunion* pour une période de.....mois

NOM:

.....

Prénom :

.....

Adresse:

.....

.....

Ci-joint par chèque la somme de .....euros

Pour nous contacter :

*Lutte ouvrière*

BP 184

97470 SAINT-BENOÎT

e-mail : [contact@lutte-ouvriere-ile-de-la-reunion.org](mailto:contact@lutte-ouvriere-ile-de-la-reunion.org)



Impression spéciale *Lutte ouvrière*  
Commission paritaire n°  
1019C85576

Directeur de publication : Didier Lombard

Tirage : 100 exemplaires  
ISSN : 2552-7282

Visiter le site  
<https://www.lutte-ouvriere.org/>